



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
21 janvier 2018  
Français  
Original : anglais

Première session ordinaire de 2018  
22-26 janvier 2018, New York  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif du Programme régional  
pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2018-2021)**

**Rectificatif**

1. Paragraphe 3, *remplacer* la première phrase *par le libellé suivant* :

Le processus démocratique a pris racine dans cette région de manière ininterrompue depuis le début des années 1980 et a été renforcé du fait de la fin des hostilités en Colombie, qui a connu le plus long conflit armé de la région.

2. Paragraphe 9, *remplacer* la première phrase *par le libellé suivant* :

*Les capacités institutionnelles demeurent faibles et limitent ainsi l'inclusion, la participation et l'accès efficace aux services publics.*

3. Paragraphe 16, *remplacer* la dernière phrase *par le libellé suivant* :

D'autres exemples comprennent notamment la transposition d'un modèle cubain de réduction des risques de catastrophe dans cinq pays des Caraïbes, grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, ainsi que les travaux interrégionaux du système de gestion de la gouvernance en Afghanistan, en Égypte, en Iraq et au Pakistan.

4. Paragraphe 26, *remplacer* la première phrase *par le libellé suivant* :

**Réalisation 3. Des institutions réactives, ouvertes et responsables qui contribuent à améliorer la gouvernance et à promouvoir le développement**, en ouvrant des perspectives élargies de mobilisation des citoyens et de représentation sans exclusive au processus électoral et aux processus de dialogue; en améliorant les capacités institutionnelles au titre de la prévention et de la gestion des conflits; en prévenant la violence sexiste et l'insécurité; enfin, en encourageant la mise en place d'institutions plus fortes, plus réactives et plus transparentes, qui sont en mesure de prendre des décisions reposant sur des données factuelles et tenant compte des disparités entre les sexes.



5. Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources du Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2018-2021). *Remplacer* l'intitulé de la réalisation 3 du programme régional *par* :

Des institutions réactives, ouvertes et responsables qui contribuent à améliorer la gouvernance et à promouvoir le développement.

---